

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTION IVOIRIENNE DES HABITATS MODERNES » en abrégé « CIHAM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY - RIVIERA
2 - RUE JARDIN - DERRIERE LA BANQUE SGCI - LOT 227 ,
ILOT 28, Lot 227, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 06/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION IVOIRIENNE DES HABITATS MODERNES » en abrégé « CIHAM »

Objet : CONSTRUCTION IMMOBILIERES - BÂTIMENTS TRAVEAUX PUBLICS (BTP) - IMPORT-EXPORT - ACHATS ET VENTES DE FOURNITURES, MATERIELS DE BUREAU - DIVERS

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN - COCODY -
RIVIERA 2 - RUE JARDIN - DERRIERE LA BANQUE SGCI -
LOT 227 , ILOT 28, Lot 227, Ilot 28

Dirigeant(s) M KONAN JEAN PAUL KOUAKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03300 du 23/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23500/GTCA/RC/2023 du 23/03/2023

